



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E150424

VALABLE JUSQU'AU 03/02/2027

ÉDITÉ LE 13/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/02/2009

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 12/12/2025

Capital : 50 000

Raison sociale : MIEUX RENOVER 77 (AGENCE)

200 CHAUSSEE JULES CESAR
95250 BEAUCHAMP

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC PONTOISE 51080170700066

Téléphone : 01 60 77 22 22

Fax :

Siret : 510 801 707 00066

Portable : 06 87 08 73 82

Code NACE : 4329A

Site Internet : www.mieuxrenover.com

Numéro caisse de congés payés : 211716900147

E-mail : admin@mieuxrenover.com

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

AXA FRANCE IARD 0000011073001304

NEL CONSULTING (887 826 675) / EL MRABET NAJIB PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000011073001304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	13/06/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	16/05/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	01/04/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	01/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	13/06/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/05/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	01/04/2025
o Isolation des combles perdus	16/05/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/04/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.